

INFORMATION AUX PARENTS D'ELEVES

LES BONS REFLEXES EN CAS D'ACCIDENT MAJEUR

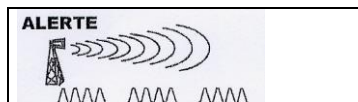
Madame, Monsieur,

Un plan particulier de mise en sûreté personnes a été présenté lors du Conseil d'Administration du 27 novembre 2015. Ce plan détaille la conduite à adopter en cas d'événement majeur d'origine naturelle (tempête, inondation, orage...) technologique ou industrielle (nuage toxique, radioactif...) causant de graves dommages. Des explications sur ce plan ont été données à votre enfant au sein de l'établissement et vous trouverez ci-dessous, les bons réflexes que vous, parents, nous vous conseillons d'adopter en de telles circonstances.

Le Directeur de l'EPLEFPA

Saïdi LAWAL

INFORMATION DES FAMILLES : LES BONS RÉFLEXES EN CAS D'ACCIDENT MAJEUR



N'allez pas vers les lieux du sinistre. Vous iriez au-devant du danger.

Écoutez la radio.

Respectez les consignes des autorités



STATION

France Inter :

FRÉQUENCE CALVADOS

Caen (99,6FM), Livarot (94,2 FM), Lisieux (89,8 FM)

France Bleue Normandie FM :

Caen (102,6 FM), Livarot (104,2 FM), Lisieux (100,4 FM)

N'allez pas chercher votre enfant à l'école pour ne pas l'exposer ni vous exposer. Un plan de mise en sûreté des élèves a été prévu sur l'EPL le Robillard (lycée, CFA et CFPPA)



Ne téléphonez pas. N'encombrez pas les réseaux. Laissez les libres pour que les secours puissent s'organiser.



Recevez avec prudence les informations souvent parcellaires ou subjectives n'émanant pas des autorités (celles recueillies auprès d'autres personnes, par exemple, grâce à des téléphones mobiles).

PLAN PARTICULIER DE MISE EN SURETE

Je suis élève, étudiant, apprenti, stagiaire Les bons réflexes en cas d'incident majeur

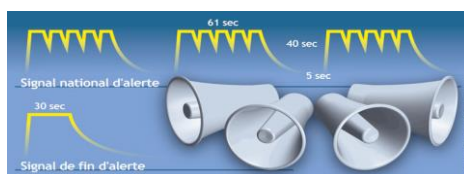
EN CAS DE RISQUES MAJEURS

Les risques majeurs sur la commune de l'OUDON sont les :
Inondations ; Tempêtes (pluie et vent) ; Zone de sismicité faible

Source : Dossier Départemental des Risques Majeurs du Calvados -juillet 2012

L'ALERTE est donnée

- soit, par un signal national diffusé par haut-parleur (le signal national d'alerte SNA)



- soit, par un message en interne diffusé par haut-parleur ou par voie orale.

MES MISSIONS

Je rejoins la zone de mise en sécurité correspondant au secteur où je me trouve lors de l'alerte.
Je reste regroupé avec ma classe et suit les directives de mon professeur.

LES ZONES DE MISE EN SECURITE

Je suis en...	Je vais au.....
Cours au bâtiment A, B, CFA, au CDI-CDR, CFPPA	} Gymnase et je me range avec ma classe
Cours à l'exploitation, bat GEMEAU	
Intercours ou pause	
Repas au self	
Cours au Centre équestre	Accueil du bâtiment
Travaux pratiques dans les champs	zone de confinement la plus proche
Nuit à l'internat bat A, bat B, bat C, Extension Rotation	Gymnase (rangement par étage)

FICHE ANNEXE PPMS RISQUE « ATTENTAT-INTRUSION EXTERIEURE »

Mode d'alerte : haut-parleur ou tel (ferme, centre équestre, salle CA, bat Gémeau, château) dans l'attente d'une sirène.

En fonction de l'alerte (intrusion dans l'enceinte ou intrusion dans les bâtiments), vous êtes informés de la conduite à tenir :

Consigne	Signal Haut-parleur
EVACUATION Points de rassemblement	EVACUATION
CONFINEMENT dans votre salle ou la salle la plus proche	CONFINEMENT S
CONFINEMENT au Gymnase ou au point de confinement le plus proche	CONFINEMENT G

Si Evacuation : suivre la procédure évacuation et les consignes données au point de rassemblement

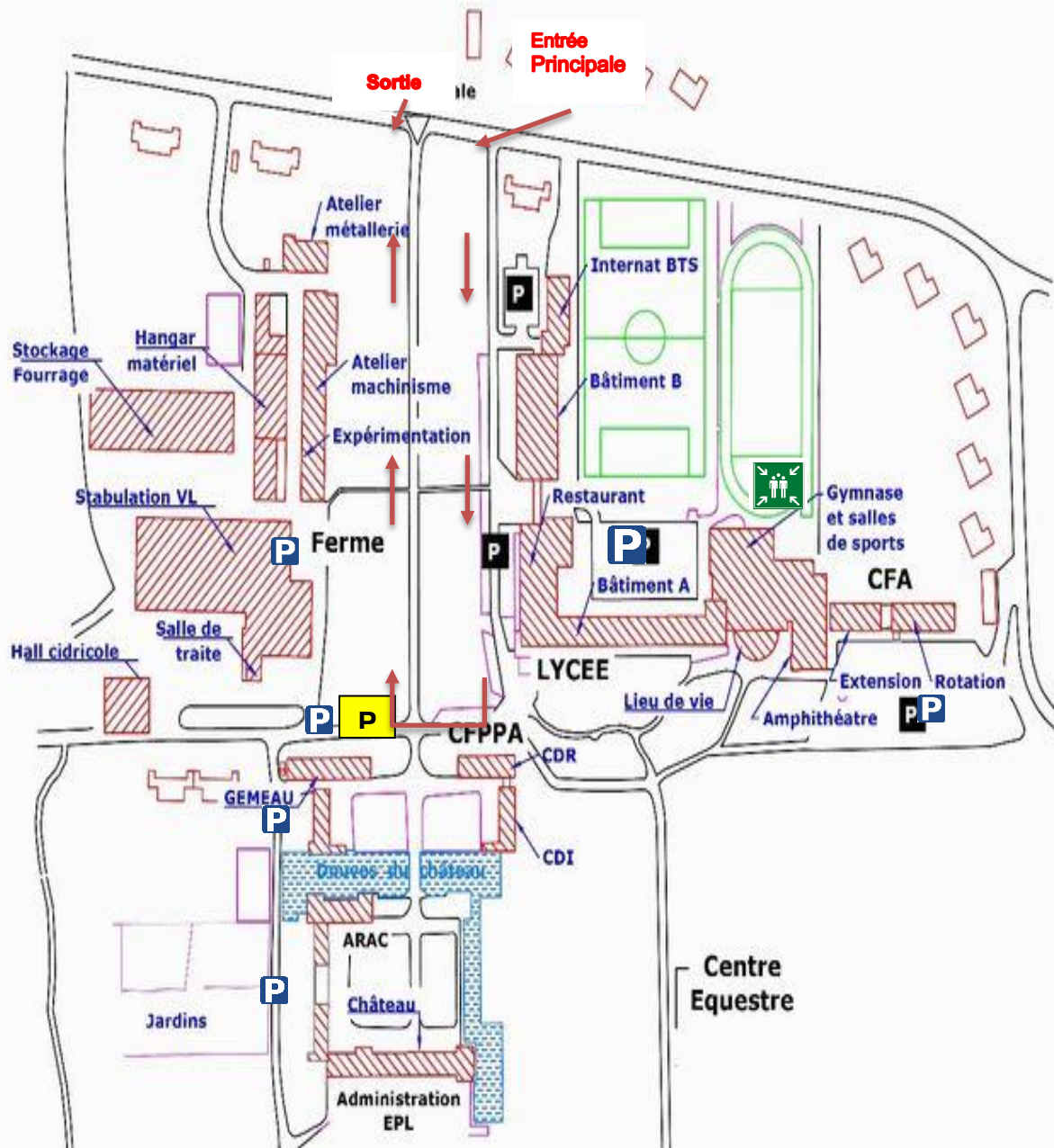
Si Confinement G (au gymnase ou au point de confinement le plus proche) : suivre la procédure confinement risques majeurs

Si Confinement S (dans la salle de cours ou la salle la plus proche) : suivre les recommandations suivantes

SE BARRICADER

- Verrouiller les portes
- Placer des éléments encombrants devant les portes (bureau, tables...)
- Fermer les rideaux
- S'éloigner des fenêtres et des portes
- S'allonger par terre
- Eteindre les lumières et faire le silence
- Mettre les portables sur silencieux
- Attendre les consignes pour évacuer
- Rassurer les personnes

E.P.L.E.F.P.A. « LE ROBILLARD »



P Parkings réservés aux personnels

P Parkings réservés aux apprenants

P Parkings visiteurs



Point de rassemblement (en cas d'évacuation incendie)